

# **ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES**

**BEG ROHU  
56510 SAINT PIERRE QUIBERON**

## **RENOVATION DES VESTIAIRES-SANITAIRES**

**CAHIER DES CLAUSES  
TECHNIQUES PARTICULIÈRES  
C.C.T.P.**

### **LOT N° 10 EQUIPEMENTS STRATIFIÉS**

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Architecte : **ISTHME ARCHITECTURE** 134, rue Général de Gaulle 56510 SAINT PIERRE QUIBERON  
tel. 02 97 78 05 32 mail : justine.gardahaut@wanadoo.fr

Bureau d'étude technique : **Sarl Bureau d'Études Michel PHILIBERT** 23, Clos du Poirier 56250 SAINT NOLFF  
tél. 02 97 45 41 46 mail : michel.philibert@wanadoo.fr

**le 12 juin 2014**

## GÉNÉRALITÉS

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) a pour objet :

- de fixer les prescriptions d'ordre technique et réglementaire du **lot n° 10 : équipements stratifiés** relatif à **la rénovation des vestiaires sanitaires** sur le site de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques – Le Beg Rohu 56510 SAINT PIERRE QUIBERON
- de fixer le cadre de décomposition des prix (C.D.P.G.F.)

Il est rappelé que le Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) est applicable au présent marché. (Brochure 2015 du J.O.)

### Prescriptions réglementaires

Les travaux seront réalisés conformément aux normes, prescriptions techniques et règles de l'art en vigueur au jour de la remise des prix

Les matériaux et procédés non traditionnels devront être titulaires d'un Avis Technique favorable du C.S.T.B. en cours de validité ou d'un C.C.P. visé favorablement par les bureaux de contrôle.

### Fournitures

L'entrepreneur vérifiera que les matériaux et matériels qui lui sont livrés et notamment ceux d'origine étrangère, répondent aux prescriptions techniques visées par les Normes AFNOR et les D.T.U., ainsi qu'aux exigences particulières de la construction à laquelle ils sont destinés. Tous les équipements devront être marqués CE

### Erreurs et omissions

Il appartient à chaque entreprise de vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans le présent document et de faire part de ses remarques, par écrit, lors de la remise de ses offres, faute de quoi aucune réserve de sa part ne pourra être acceptée en cours d'exécution des travaux.

La visite des lieux avant remise des prix est facultative ; elle pourra de faire sur rendez-vous pris auprès de M. PENGAM tel. 02 97 30 30 30

### Coordination avec les autres lots

Les entrepreneurs répondant au présent lot sont invités à prendre connaissance des C.C.T.P. des autres lots. Les cotes définitives seront mesurées après pose des revêtements muraux.

### Marques et types de matériel

Les marques et types de produits ou de matériel nommément désignés dans le présent document le sont à titre indicatif, en raison de leur notoriété. Ils constituent une prestation minimale au-dessous de laquelle l'entrepreneur ne saurait descendre. Il a la liberté de présenter un produit ou un matériel jugé par lui équivalent. Cependant le Maître de l'Ouvrage et le Maître d'Œuvre se réservent l'approbation de ce choix.

### Travaux annexes

L'entrepreneur aura à sa charge la pose de tous les équipements décrits dans le présent CCTP et les plans.

### Pièces à fournir par les entrepreneurs

Afin de permettre un jugement équitable, toute offre devra être accompagnée d'une notice technique précise des matériaux et matériels proposés.

Dans un délai de 30 jours après notification du marché (période de préparation du chantier), il devra fournir les échantillons permettant le choix des coloris

À la réception il devra remettre en trois exemplaires, le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) comportant la liste des produits et matériaux utilisés avec l'adresse des fournisseurs

### **Essais et réception**

Les opérations de réception auront lieu dans un délai de 15 jours après l'achèvement complet des travaux de tous les lots concernés

Tous les travaux jugés non conformes ou défectueux seront immédiatement refaits par l'entrepreneur, à ses frais exclusifs.

### **Stockage et évacuation des déchets**

Suivant le CCAP, chaque entrepreneur aura la charge de l'enlèvement de ses propres déchets ou déblais.

### **Coordination Hygiène et Sécurité**

En application des dispositions de sécurité et de protection de la santé applicables aux opérations de Bâtiments et de Génie Civil, issues de la Loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993 et de son décret d'application n° 94-1159 du 26 décembre 1994, relatif à l'organisation de la coordination en matière de sécurité et de santé :

- Chaque entrepreneur et sous-traitant intervenant sur le chantier est tenu d'élaborer un plan particulier de sécurité » et de protection de la santé (P.P.S.P.S.).
- Chaque entrepreneur devra se référer au Plan Général de Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (P.G.S.C.S.P.S.) établi par le coordinateur de sécurité et joint au présent dossier.
- Chaque entrepreneur devra prévoir l'ensemble des mesures à prendre pour la sécurité et la protection de la santé de son personnel.

## **CONSISTANCE DES TRAVAUX**

L'opération consiste à rénover la partie vestiaires sanitaires (environ 284 m<sup>2</sup>) d'un bâtiment construit en 1969 dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- 1 niveau rez de chaussée sous toiture terrasse et sur vide sanitaire et sous-sol très partiel
- maçonnerie d'agglomération ép. 15 cm doublé par une cloison plâtrée enduite au mortier de ciment
- planchers haut et bas de type hourdis béton sur poutrelles
- faux plafond plâtre (perforé sur calage bois)
- menuiseries extérieures en aluminium simple vitrage
- carrelage sur chape

Les travaux du présent lot comprennent la fourniture et la pose de tous les équipements stratifiés :

- cabines de Wc et de douche
- parois écran pour Wc, urinoirs
- casiers de consigne et de rangement
- casiers avec assises
- casiers séchoirs
- plans et supports de vasques
- bancs
- patères
- signalétique murale et signalétique sur les équipements stratifiés

**Les coloris et textures seront soumis à l'approbation de l'architecte et du maître d'ouvrage avant commande.**

## **PRÉSENTATION DES SOUS-ESPACES VESTIAIRES ET SANITAIRES, EXCEPTÉ LES LOCAUX TECHNIQUES, D'ENTRETIEN, COMPOSANT LE PROJET :**

Les équipements sont répartis sur **6 espaces** distincts, comme suit :

### **Espace 1 :**

Espace de l'entrée donnant sur la galerie vitrée

Il comprend :

- une zone avec deux blocs sanitaires: Hommes et Femmes. Chaque bloc est composé d'une partie douche / Wc / vasque / patères, accessible aux personnes à mobilité réduite, ainsi que d'une vasque extérieure, accessible aux personnes à mobilité réduite, et d'un Wc.
- Une zone ouverte, mixte, conçue pour un change rapide et déposer ses affaires.  
Il se compose d'une partie centrale autour d'un plan de vasque sur deux hauteur (l'un à 850mm et l'autre à 650mm) comprenant deux vasque encastrées, et d'une partie en angle avec des bancs surmontés par des casiers cadenassables, puis d'une partie sanitaires comprenant une vasque, deux Wc et 3 urinoirs positionnés à des hauteurs différentes pour l'accessibilité.

### **Espace 2 :**

Espace des séchoirs individuels donnant sur une circulation horizontales / circulation commune

nb: une partie des séchoirs s'ouvrent sur les zones de vestiaires

Il comprend :

- Une zone de circulation desservant l'ensemble des vestiaires, sur laquelle sont disposés des bancs
- un sèche-cheveux à l'entrée de la circulation
- Cet espace de circulation permet également l'accès aux séchoirs individuels.

Les casiers séchoirs forment une paroi épaisse constituant une cloison séparative entre les vestiaires hommes / femmes et la circulation. Les séchoirs s'ouvrent pour partie depuis la circulation, et pour partie depuis l'intérieur des vestiaires.

### **Espace 3 :**

Espace Vestiaires Hommes

Il comprend :

- Des cabines de douches dont une accessible aux personnes à mobilité réduite, avec écran de déshabillage et tablette ¼ de rond. Les portes doivent respecter les largeurs de passage réglementaires pour l'accessibilité.
- Des casiers horizontaux cadenassables sur deux niveaux, avec linéaires d'assises (bancs)
- Des casiers armoires/placards cadenassables dédiés aux enseignants de l'ENVSN
- Des patères
- Des douches collectives

### **Espace 4**

Espace Vestiaires Femmes

Il comprend :

- Des cabines de douches dont une accessible aux personnes à mobilité réduite, avec écran de déshabillage et tablette ¼ de rond. Les portes doivent respecter les largeurs de passage réglementaires pour l'accessibilité.
- Des casiers horizontaux cadenassables sur deux niveaux, avec linéaires d'assises (bancs)
- Des patères
- Des douches collectives ouvertes

### **Espace 5 & 6**

Espace Vestiaires Mixte pour les groupes et équipes

Il comprend :

- Des cabines de douches dont une accessible aux personnes à mobilité réduite, avec écran de déshabillage et tablette ¼ de rond. Les portes doivent respecter les largeurs de passage réglementaires pour l'accessibilité.
- Des casiers horizontaux cadenassables sur deux niveaux, avec linéaires d'assises (bancs)
- Des patères
- Des douches collectives ouvertes
- Chaque vestiaire est équipé d'une porte à code électronique permettant de fermer à clef le local (lot n°3 menuiseries intérieures)

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Tous les équipements décrits ci-après seront réalisées en stratifié compact massif de 10 mm d'épaisseur, coloris au choix de l'architecte.

Les parois ont une hauteur de 2020mm sur pied réglables.

Les portes ont une hauteur de 1850mm, avec 3 paumelles dont 2 à ressort, et équipées d'un verrou libre/occupé. Elles doivent permettre un passage libre de 900mm pour les espaces dédiées aux personnes à mobilité réduite et 770mm pour les autres.

L'ensemble des équipements, piétements, verrous et accessoires doivent répondre aux fortes sollicitations dues à l'eau de mer.

L'ensemble des équipements et parois, à l'exception des portes, devra avoir une hauteur finie homogène à 2020mm

### Espace 1 (entrée):

❖ Equipements :

Pour chacun des 2 blocs sanitaires H + F :

- 1 Porte coulissante avec un passage libre de 900mm minimum et une poignée respectant les normes PMR, permettant de fermer la douche + Wc. La porte est équipée d'un verrou libre/occupé. **L'ensemble de cet équipement doit respecter les règles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.**
- 1 plan de vasque de longueur 174mm x profondeur 600mm, pour une vasque encastrée ronde de diamètre 400mm (la dimension du percement sera validée avant la pose).  
La hauteur du plan de vasque est à 850mm.  
Le bandeau d'appui est décalé de 20mm vers l'arrière, afin de laisser devant la vasque une aire libre de rotation de 150mm pour le passage des jambes d'une personne à mobilité réduite ou en fauteuil (siphon déporté).
- 1 paroi + 1 porte ouvrante vers l'intérieur avec un passage libre de 770mm minimum pour chaque Wc. La porte est équipée d'un verrou libre/occupé.

Pour la zone mixte ouverte :

- 1 grand plan de vasque composée d'un double hauteur, d'une longueur totale de 3200 mm.  
Le premier plan de vasque est positionné à une hauteur de 850mm – longueur 1595mm, largeur 948mm d'un côté et 747.7mm de l'autre côté.  
Le second plan de vasque est positionné à une hauteur de 650mm – longueur 1605mm, largeur 747.7mm d'un côté et 547.5mm de l'autre côté.  
Les angles sont chanfreinés en arrondi.
- 9 colonnes de casiers sur 3 hauteurs, soit 27 casiers, répartis sur un linéaire de 5700mm  
Dimensions pour 1 casier : hauteur 600mm x largeur 633mm x profondeur 500mm  
La première rangée (casier du bas dans le prolongement du banc) comporte des casiers ouverts sans porte. Les deux autres rangées, au-dessus, comportent des casiers ouvrant à porte, cadénassables.
- 1 banc (servant de support aux casiers) : longueur totale 5700mm x hauteur 350mm
- 1 banc avec un angle à 90° (à l'entrée, jonction avec la galerie) : longueur 1555mm et 836mm x hauteur 350mm

Pour l'espace sanitaire mixte :

- 1 écran pour les urinoirs composé de 3 façades, sans porte : longueurs 1000mm, 700mm et 700mm
- 1 plan de vasque de longueur 900mm x profondeur 600mm, pour une vasque encastrée ronde de diamètre 400mm (la dimension du percement sera validée avant la pose).
- Parois pour 2 blocs sanitaires : 2 parois longueur 1190mm et 1 façade longueur 2280mm avec 2 portes ouvrante vers l'extérieur du Wc et avec un passage libre de 770mm minimum.

### Espace 2 (circulation):

❖ Equipements :

- 2 bancs : longueurs 215mm et 623mm positionnés le long du mur x hauteurs 350mm
- 29 armoires/séchoirs individuels, cadénassables, avec tube de penderie inoxydable  
Ils sont répartis sur 3 blocs :  
1 bloc de 7 séchoirs + 1 bloc de 15 séchoirs + 1 blocs de 7 séchoirs.  
Ces blocs sont reliés par les portes d'entrée des locaux vestiaires Hommes (espace 3) et Femmes (espace 4)  
Dimensions pour 1 séchoir : hauteur 1800mm x largeur 340mm x profondeur 700mm

La hauteur de la plinthe, soit hauteur libre sous l'armoire est de 200mm (radiateurs tubulaires en inox positionnés sous les armoires)

Le fond et le haut des séchoirs sont composés de panneaux stratifiés percés (système en caillebotis) permettant la ventilation (trous de diamètre env.40mm).

- 2 portes ouvrantes vers l'intérieur des espaces 3 (vestiaires Hommes) et 4 (vestiaires Femmes), un passage libre de 900mm minimum et une poignée respectant les normes PMR.

### Espace 3 (Vestiaires Hommes):

- ❖ Equipements :

#### Pour la zone Enseignants:

- 8 armoires/placards dédiés aux enseignants, cadénassables, avec tube de penderie. Ils sont répartis sur 2 espaces en vis-à-vis de part et d'autre du vestiaire, composés chacun de 4 armoires (chaque espace dispose d'une longueur de 1440mm)  
Dimensions pour 1 armoire/enseignants: hauteur 2020mm x largeur 370mm x profondeur 700mm

#### Pour la zone des douches:

- 4 cabines de douche avec façade sur pied et porte ouvrant vers l'extérieur de la cabine avec un passage libre de 770mm minimum. La porte est équipée d'un verrou libre/occupé. Chaque cabine comporte un écran de déshabillage, une tablette ¼ de rond (rayon 350mm) et 2 patères placées à 2 hauteurs différentes (H 1300mm et H 1800mm)  
Dimensions pour 1 douche : largeur 1000mm x profondeur 1500mm
- 1 cabine de douche PMR avec façade sur pied et porte ouvrant vers l'extérieur de la cabine avec un passage libre de 900mm minimum. La porte est équipée d'un verrou libre/occupé. La cabine comporte un écran de déshabillage, une tablette ¼ de rond (rayon 350mm) et 2 patères placées à 2 hauteurs différentes (H 1300mm et H 1800mm).  
Dimensions pour 1 douche : largeur 1790mm x profondeur 1500mm

#### Pour la zone casiers:

- 15 colonnes de 2 casiers horizontaux cadénassables, soit 30 casiers :  
Une colonne se compose de 2 casiers horizontaux superposés, avec une porte d'un seul ouvrant (gonds placés sur la longueur en bas de la porte). Ils sont répartis sur 3 linéaires avec bancs de chaque côté  
Dimensions pour 1 casier : hauteur 600mm x largeur 900mm x profondeur 500mm
- 4 bancs longueur 4485mm (dont 2 bancs de chaque côté d'un meuble de 5 colonnes, et 2 bancs de chaque côté d'une module de 5 colonnes dos à dos, soit 10 colonnes)  
Les bancs servent de support aux colonnes de casiers.  
Ils sont positionnés à une hauteur de 350mm.

Nb : 1 module de casier à une hauteur totale de 1550mm (banc à 350mm et 2 casiers de 600mm).

#### Pour la zone douche collectives :

- Les patères positionnés deux par deux à proximité de chacune des 6 colonnes, placées à 2 hauteurs différentes (H 130mm et H 180mm), soit 12 patères
- 1 écran de séparation avec la zone Enseignants (d'un côté seulement), sur pieds :  
Dimensions longueur 1200mm x hauteur 2020mm

### Espace 4 (Vestiaires Femmes):

- ❖ Equipements :

#### Pour la zone Douche:

- 4 cabines de douche avec façade sur pieds, et porte ouvrant vers l'extérieur de la cabine avec un passage libre de 770mm minimum. La porte est équipée d'un verrou libre/occupé. Chaque cabine comporte un écran de déshabillage, une tablette ¼ de rond (rayon 350mm) et 2 patères placées à 2 hauteurs différentes (H 130mm et H 180mm)  
Dimensions pour 1 douche : largeur 900mm x profondeur 1580mm
- 1 cabine de douche PMR avec façade sur pieds, et porte ouvrant vers l'extérieur de la cabine avec un passage libre de 900mm minimum. La porte est équipée d'un verrou libre/occupé. La cabine comporte un écran de déshabillage, une tablette ¼ de rond (rayon 350mm) et 2 patères placées à 2 hauteurs différentes (H 1300mm et H 1800mm).  
Dimensions pour 1 douche : largeur 1596mm x profondeur 1580mm

#### Pour la zone casiers:

- 8 colonnes de 2 casiers horizontaux cadénassables, soit 16 casiers :  
Une colonne se compose de 2 casiers horizontaux, avec une porte d'un seul ouvrant (gonds placés sur la longueur en bas de la porte). Ils sont répartis sur 1 linéaire central et 1 linéaire mural, avec un banc d'assise de chaque côté.

- Dimensions pour 1 casier : hauteur 600mm x largeur 900mm x profondeur 500mm
- 1 colonnes de 2 casiers ouverts et sans porte, de part et d'autre du poteau situé le long du mur  
Dimensions pour 1 casier : hauteur 600mm x profondeur 500mm x largeur approximative 530mm
- 1 colonnes de 2 casiers ouverts et sans porte, de part et d'autre du poteau situé le long du mur  
Dimensions pour 1 casier : hauteur 600mm x largeur approximative 440mm x profondeur 500mm
- 3 bancs (dont 2 bancs longueur 3600mm de chaque côté d'un meuble de 4 colonnes, et 1 banc longueur 4800mm devant le module le long du mur)  
Les bancs servent de support aux colonnes de casiers.  
Ils sont positionnés à une hauteur de 350mm.

Nb : 1 module de casier à une hauteur totale de 1550mm (banc à 350mm + 2 casiers de 600mm).

#### Pour la zone douche collectives :

- Les patères positionnés deux par deux à proximité de chacune des 4 colonnes, placées à 2 hauteurs différentes (H 130mm et H 180mm), soit 8 patères

#### **Espace 5 (Vestiaires Mixte):**

- ❖ Equipements :

##### Pour la zone Douche:

- 2 cabines de douche avec façade sur pied et porte ouvrant vers l'extérieur de la cabine avec un passage libre de 770mm minimum. La porte est équipée d'un verrou libre/occupé.  
Chaque cabine comporte un écran de déshabillage, une tablette ¼ de rond (rayon 350mm) et 2 patères placées à 2 hauteurs différentes (H 130mm et H 180mm)  
Dimensions pour 1 douche : largeur 900mm x profondeur 1530mm
- 1 cabine de douche PMR avec façade sur pied et porte ouvrant vers l'extérieur de la cabine avec un passage libre de 900mm minimum. La porte est équipée d'un verrou libre/occupé.  
La cabine comporte un écran de déshabillage, une tablette ¼ de rond (rayon 350mm) et 2 patères placées à 2 hauteurs différentes (H 1300mm et H 1800mm).  
Dimensions pour 1 douche : largeur 1590mm x profondeur 1530mm

##### Pour la zone casiers:

- 4 colonnes de 2 casiers horizontaux, répartis sur 1 linéaire central et 1 linéaire mural, avec un banc d'assise de chaque côté, soit 16 casiers :  
1 colonne est composée de 2 casiers horizontaux, avec une porte d'un seul ouvrant (gonds placés sur la longueur en bas de la porte), cadénassables  
Dimensions pour 1 casier : hauteur 600mm x largeur 900mm x profondeur 500mm
- 1 banc longueur 3570mm  
Les bancs servent de support aux colonnes de casiers.  
Ils sont positionnés à une hauteur de 350mm.

Nb : 1 module de casier à une hauteur totale de 1550mm (banc à 350mm + 2 casiers de 600mm).

##### Pour la zone douche collectives :

- Les patères positionnés deux par deux à proximité de chacune des 4 colonnes, placées à 2 hauteurs différentes (H 130mm et H 180mm), soit 8 patères

##### Entrée du vestiaire :

- Une porte adaptée à l'ouverture existante avec un passage libre de 900mm minimum et une poignée respectant les normes PMR.

#### **Espace 6 (Vestiaires Mixte):**

- ❖ Equipements :

##### Pour la zone Douche:

- 2 cabines de douche avec façade sur pied et porte ouvrant vers l'extérieur de la cabine avec un passage libre de 770mm minimum. La porte est équipée d'un verrou libre/occupé.  
Chaque cabine comporte un écran de déshabillage, une tablette ¼ de rond (rayon 350mm) et 2 patères placées à 2 hauteurs différentes (H 130mm et H 180mm)  
Dimensions pour 1 douche : largeur 900mm x profondeur 1530mm
- 1 cabine de douche PMR avec façade sur pied et porte ouvrant vers l'extérieur de la cabine avec un passage libre de 900mm minimum. La porte est équipée d'un verrou libre/occupé.  
La cabine comporte un écran de déshabillage, une tablette ¼ de rond (rayon 350mm) et 2 patères placées à 2 hauteurs différentes (H 1300mm et H 1800mm).  
Dimensions pour 1 douche : largeur 1660mm x profondeur 1530mm

##### Pour la zone casiers:

- 4 colonnes de 2 casiers horizontaux, répartis sur 1 linéaire central et 1 linéaire mural, avec un banc d'assise de chaque côté, soit 16 casiers :  
1 colonne est composée de 2 casiers horizontaux, avec une porte d'un seul ouvrant (gonds placés sur la longueur en bas de la porte), cadénassables  
Dimensions pour 1 casier : hauteur 600mm x largeur 900mm x profondeur 500mm
- 1 banc longueur 3570mm  
Les bancs servent de support aux colonnes de casiers.  
Ils sont positionnés à une hauteur de 350mm.

Nb : 1 module de casier à une hauteur totale de 1550mm (banc à 350mm + 2 casiers de 600mm).

Pour la zone douche collectives :

- Les patères positionnés deux par deux à proximité de chacune des 4 colonnes, placées à 2 hauteurs différentes (H 130mm et H 180mm), soit 8 patères

Entrée du vestiaire :

- Une porte adaptée à l'ouverture existante avec un passage libre de 900mm minimum et une poignée respectant les normes PMR.